

Histoire, sp.Valorisation du patrimoine et développement local

RNCP20745 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342r, 342p
Code(s) ROME	G1102, K1602, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université du Maine - Le Mans

<http://www.univ-lemans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

1. Recenser le patrimoine et définir un projet muséographique ou un projet de manifestation culturelle (exposition, festival, spectacle...) et concevoir les actions de présentation et de valorisation du patrimoine immobilier, muséographique ou immatériel

2. Élaborer ou participer à l'élaboration du projet de développement local (aménagement de circuits de visite ou d'infrastructures de loisirs, mise en valeur de sites, ...) afin d'augmenter l'attractivité du territoire et les flux touristiques et apporter un appui aux partenaires institutionnels

Conseiller les acteurs locaux, des chercheurs, élus, institutionnels, enseignants, ... sur des éléments du patrimoine et participer à la définition de la stratégie de développement d'un territoire

3. Concevoir le plan d'action du projet de développement et le mettre en place par la communication interne et externe, la coordination du réseau de partenaires

4. Savoir communiquer et échanger des informations sur les stratégies de développement local lors de rencontres professionnelles

Constituer un dossier de demande de financement pour un projet et le présenter aux élus et aux bailleurs de fonds

Coordonner l'activité d'une équipe ; être apte à diriger une structure

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Participer à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire à partir de l'étude du patrimoine existant, matériel (bâtiments) et immatériel (danses, chants..), et de la volonté de sa mise en valeur (compétence évaluée par le projet tuteuré)

- Animer et mobiliser les collectivités territoriales dans ce processus de développement local

Etre capable de s'intégrer dans une équipe professionnelle (compétence évaluée par le stage professionnel)

- Superviser ou réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations nécessaires à la réalisation du projet culturel

- Rédiger les rapports, publications et assurer une veille scientifique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Fonction publique- Emplois de la fonction publique territoriale (sur concours)
- Organisme culturel, du patrimoine, d'une entreprise privée ou une association

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de mission pour la préservation et la valorisation du patrimoine
- animateur culturel ou animateur de patrimoine dans les villes d'art et d'histoire
- Agent de développement local dans les syndicats de pays, communautés de communes, etc.
- Secrétaire général de mairie chargé des affaires culturelles
- Chargé de recherche dans un bureau d'étude
- Conseiller en développement local

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 351 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 225
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	66 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de % enseignants/professionnels.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-lemans.fr>

Université du Maine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20745/>